

Programme de la Formation

**Brevet Professionnel JEPS
«Loisirs Tous Publics»**

**Blois
2021-2022**

DC 1 : mettre en œuvre un projet de d'animation pour tout public et dans toute structure

Unités de compétences capitalisables concernées :

UC1 : encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- EC de créer des outils de présentation de sa structure, de son organisation de son(s) public(s) et de ses activités.
- EC de présenter et analyser son positionnement dans la structure, d'adopter une position critique sur les activités et le fonctionnement de la structure, au regard de son projet et de son territoire d'intervention.
- EC de présenter un projet d'animation explicitant :
 - La manière dont il a été conçu
 - Les objectifs du projet
 - La démarche pédagogique mise en œuvre, l'implication de l'équipe dans le projet
 - Le rôle et le comportement de l'animateur pour chacune des étapes de la démarche pédagogique.
 - Les activités proposées
 - Le dispositif d'évaluation du projet
- EC, pendant la mise en œuvre du projet d'animation :
 - D'accueillir le public
 - De mettre en place les conditions de sécurité adaptées au projet, aux activités et au contexte
 - De faire évoluer le projet en fonction des désirs du public, des difficultés rencontrées,
 - D'adapter son comportement et le projet pour permettre à chacun de participer
- EC, après la conduite du projet :
 - D'évaluer l'atteinte des objectifs, d'identifier les difficultés rencontrées
 - D'envisager les suites à donner au projet
 - D'expliquer comment fonctionne le groupe
 - De s'autoévaluer

Modalités d'acquisition progressive des compétences et modalités d'évaluation formative :

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement important des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

Evaluation Formative :

Exercice de production d'écrits professionnels

3 entretiens individuels seront conduits avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :

Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétence du DC1. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.

Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.

Le troisième pour faire le bilan du DC et envisager les suites éventuelles à donner.

Simulation de certification

Contenus de formation détaillés :

Une première période en entreprise (112h) permettra aux stagiaires de se familiariser avec le fonctionnement de l'entreprise, ses activités, son public et son environnement. Après une période en situation d'observation « passive », une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur permettra de définir précisément le cadre du diagnostic initial qui sera demandé au stagiaire et les modalités d'accompagnement de ce travail par le tuteur (spécifique à chaque structure). Un programme spécifique d'implication du stagiaire dans les activités de la structure sera envisagé conjointement, intégrant la charge de production et d'enquête du DC1.

Le tuteur devra veiller à fournir les informations nécessaires au travail et accompagner le stagiaire dans sa réflexion et son analyse.

Une seconde période (182h) permettra aux stagiaires d'élaborer, en entreprise, un premier projet d'animation. A partir de ce travail, il sera possible d'identifier les représentations concernant le(s) public(s) concerné(s), le niveau de pratique des stagiaires (pédagogique et technique), de permettre la confrontation de ces représentations/pratiques avec celles des autres stagiaires et des modèles et d'apporter les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à leur évolution. Dans un deuxième temps, les stagiaires seront accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'animation support à la certification.

Savoirs associés :

- Les statuts juridiques des structures du secteur éducatif
- Les outils et méthodes de recueil de données
- La dynamique des groupes
- La communication duelle
- Les écrits de la vie professionnelle
- La prise de notes
- L'utilisation des TIC (logiciels courants, traitement de texte, PAO, traitement d'images, vidéoprojecteur...)
- Organisation du travail au sein des structures.
- Analyse du poste de travail
- Analyse de l'organisation du travail au niveau de l'équipe d'animation.
- La réglementation des structures d'accueil éducatif
- Les obligations des professionnels du secteur éducatif

- La Convention Collective de l'animation socioculturelle.
- L'éducation populaire, première approche
- Sensibilisation à la démarche de projet :
- La méthodologie du projet appliquée au projet d'animation et d'activité.
- La notion d'évaluation appliquée au projet d'animation et d'activité.
- Les démarches pédagogiques, première approche.
- Des techniques de gestion et animation de groupe, première approche
- Connaissance des enfants de 0 à 17 ans, données d'ordre psychosociologiques
- Rôle et comportement de l'animateur

DC 2 : mobiliser les démarches d'éducation populaire dans le cadre d'une direction d'ACM et d'animation tous publics

Unité de compétences capitalisables concernées :

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM) (175h)

UC4 : mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » (119h)

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- EC, dans un document écrit de 20 à 25 pages (hors annexes), de présenter le bilan d'une expérience de direction :
 1. De présenter le projet contextualisé de la structure (environnement, public, histoire...).
 2. De présenter le projet du séjour, et son implication dans son élaboration :
 - Un diagnostic problématisé
 - Les objectifs généraux et opérationnels
 - L'organisation globale du dispositif d'accueil, l'organisation des espaces
 - La structuration de l'équipe pédagogique et son propre rôle dans la coordination
 - L'implication des publics dans les accueils et les projets d'activités
 - Les projets d'animation mis en œuvre
 - Le dispositif d'évaluation
 3. De présenter les réussites et les échecs du projet, d'analyser son rôle et son positionnement dans l'équipe pédagogique et de définir des pistes de travail pour poursuivre l'action
- EC, dans un document de 10 à 15 pages, de présenter un projet d'animation en cours, proposant des activités de loisirs tous publics conduit par le stagiaire dans sa structure d'alternance :
 1. De présenter le contexte (territoire, public...) en lien avec le projet d'animation
 2. Les objectifs du projet d'animation
 3. La démarche pédagogique mise en œuvre
 4. Le rôle et le comportement de l'animateur pour chacune des étapes de la démarche pédagogique.
 5. Le dispositif d'évaluation
 6. Le projet de la séance, support à la certification
- EC, pendant l'animation d'une activité :
 1. D'accueillir le public
 2. De mettre en place les conditions de sécurité adaptées à l'activité et au contexte
 3. De faire évoluer l'activité prévue en fonction des désirs du public, des difficultés rencontrées,
 4. D'adapter son comportement et l'activité pour permettre à chacun de participer
 5. De créer les conditions de la coopération et de l'entraide au sein du groupe.
 6. De maîtriser les techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

- EC, après la conduite d'une séance d'activité :
 1. D'évaluer l'atteinte des objectifs de l'activité et d'identifier les difficultés rencontrées
 2. D'explicitier ses choix pédagogiques au regard du public et des objectifs poursuivis
 3. D'envisager les suites à donner à l'activité
 4. D'expliquer comment fonctionne le groupe
 5. De s'autoévaluer

Modalités d'acquisition progressive des compétences et d'évaluation formative :

L'alternance rapprochée regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement important des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

Évaluation Formative :

- **3 entretiens individuels** seront conduits avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :
 - o Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétence du DC3. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.
 - o Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.
 - o Le troisième pour faire le bilan du DC3 et envisager les suites éventuelles à donner.
- **Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur** aura lieu pendant l'expérience de direction. Elle permettra de faire le point sur le positionnement du stagiaire et la formulation des moyens mis en œuvre pour préparer le compte rendu, support de la certification.
- **Une deuxième rencontre des tuteurs aura lieu en entreprise** dans le cadre d'une simulation de situation certificative. Le stagiaire conduira une activité de son premier projet d'animation. Le tuteur évaluera seul le stagiaire, dans le cadre de la conduite d'une séance de son deuxième projet d'animation.

Contenus de formation détaillés :

Pour ce qui concerne la direction d'ACM, le dispositif de formation s'inscrira dans le cadre d'une démarche d'accompagnement à la préparation d'une ou plusieurs directions d'ACM. Le groupe/stagiaire se construira, collectivement, un protocole de direction de séjour (de la préparation au bilan) en s'appuyant sur les pratiques de chacune des structures. Ce protocole les guidera dans l'élaboration du projet de leur séjour et sa gestion quotidienne.

Pour les stagiaires n'ayant pas d'expérience de direction antérieure à l'entrée en BP, un temps d'observation (plus ou moins active) sera programmé sur les vacances de la Toussaint et/ou de Noël. Ce « stage » sera préparé en amont et donnera lieu à la production d'un rapport écrit.

Pour la formation aux techniques d'animation, nous nous appuyerons sur un panel de formations techniques diversifié. Les stagiaires élaboreront, en entreprise, trois projets d'animation comportant au minimum 3 séances d'activité pour un public défini au préalable. À partir de ce travail, il sera possible d'identifier les représentations concernant le public ciblé, de permettre la confrontation de ces représentations et d'apporter les bases théoriques nécessaires à leur évolution. Cette approche sera mise en place sur trois cycles successifs. La période suivante permettra la mise en œuvre du projet d'animation support à la certification.

Les formations « techniques » ne se limiteront pas aux regroupements identifiés, des temps de formation dans les trois domaines d'activités seront également répartis tout au long des journées de regroupement. Nous envisageons d'aborder les domaines suivants :

- **Littérature Jeunesse et contes** - Anne Rocheteau « Les Chats Pitres », Médiatrice du livre (BEATEP)
- **Expression Corporelle et art du clown** - Juliette Mantrand « Compagnie Jean et Faustin », Intermittente du spectacle
- **ADTS** - Julien Bunas, animateur scientifique « BEC », diplômé BP JEPS
- **Découverte de l'environnement/développement durable** - CDPNE de Loir et Cher
- **Sécurité routière, apprentissage du vélo et « polo vélo »** - Joël Moreau « Ligue du centre de cyclisme », animateur en DE JEPS
- **Course d'orientation et APS** (Jeux autour de l'Unihock, des Crosses canadiennes) - Dominique Deketelaere, coordinateur de RESPIRE

Un travail sur la construction des projets et leur évaluation sera conduit en parallèle, avant d'être théorisé et modélisé sur le temps « démarches pédagogiques, première approche ». Les derniers temps consacrés à ce DC permettront de réfléchir au positionnement et aux postures à adopter en tant qu'animateur de l'éducation populaire.

Savoirs associés :

- Les concepts d'éducation, citoyenneté, laïcité.
- Histoire de l'éducation et des courants pédagogiques,
- Histoire de l'éducation populaire.
- La méthodologie du projet appliquée au projet pédagogique et d'animation.
- L'évaluation, concept, démarche et outils.
- Définition des concepts d'autonomie et d'indépendance.
- L'aménagement des espaces
- L'accompagnement de projet.
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- L'enfance en danger
- La réglementation des Centres de loisirs.
- La gestion administrative d'un projet, d'un accueil
- Budgétisation, économe, normes HACCP
- Recrutement et management d'une équipe éducative
- Sensibilisation à la démarche de projet :

- La méthodologie du projet appliquée au projet d'animation et d'activité.
- La notion d'évaluation appliquée au projet d'animation et d'activité.
- Les démarches pédagogiques, approfondissement
- Des techniques de gestion et animation de groupe, approfondissement
- Impliquer les publics dans l'élaboration des règles du vivre ensemble
- La médiation et la gestion des conflits
- Sensibilisation à la communication non violente
- Les Activités Scientifiques et Techniques, les Activités Culturelles et d'Expression, les Activités Physiques :
 - Définition, enjeux de leur développement.
 - Connaissance des champs pédagogiques associés.
 - Les démarches de conduite de l'activité
 - La législation spécifique
 - Les partenaires potentiels.
- Les enjeux liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les réseaux sociaux. Education et prévention des risques.
- L'intervention dans les espaces publics.

PLANNING PRÉVISIONNEL

Dates		Certifications	Tutorat
1/09/2021	Cloture des inscriptions		
16/09/2021	EPEF		
30/09/2021	Selections		
13 au 19/10/2021	Positionnement		
17 au 19/11/2021	UC1-UC2-UC4 (EMMSP + Publics)		17/11 Réunion tuteurs
25-26/11/2021	UC1-UC4 (Publics)		
2-3/12/2021	UC1-UC4 (Publics)		
9-10/12/2021	UC1-UC4 (Publics)		
10-11/01/2022	UC1-UC4 (Publics)		
17-18/01/2022	UC1-UC2-UC4 (methodo projet global)		
24 au 28/01/2022	UC4 (ADTS)		Visite tuteur structure d'alternance
31-1/02/2022	UC4 (ADTS)		
21-22/02/2022	UC1-UC2-UC4 (methodo projet Activités)		
28-1/03/2022	UC4 (ACE)		
07-08/03/2022	UC4 (ACE)		
14-15/03/2022	UC1-UC2-UC4 (methodo projet Activités)		
21-22/03/2022	UC4 (APS/jeu)		15/04 Réunion tuteurs
28-29/03/2022	UC4 (APS/jeu)		
	Préparation des vacances d'avril + Vacances d'avril: Stage d'observation de direction de 2 semaines + observation de la préparation du séjour (prépa d'un échéancier pour la prépa du séjour d'été du stage de direction)		
21-22/04/2022	UC1-UC2-UC4 (methodo projet Activités)		
		Dépôt Dossier UC4 le 22 avril	
25-26/04/2022	UC1-UC2-UC3 (Pédagogie)		
02-03/05/2022	UC1-UC2-UC3 (Pédagogie)		
9-10/05/2022	UC1-UC2-UC3 (Pédagogie)		
Du 16 au 20/05	UC1-UC2-UC3 (Pédagogie)		
		Certification UC4 du 23 mai au 30 juin	
23-24/05/2022	UC1-UC2-UC3 (methodo projet Animation)		
30-31/05/2022	UC1-UC2-UC3 (Accueil éducatif)		
09-10/06/2022	UC1-UC2-UC3 (Accueil éducatif)		
13-14/06/2022	UC1-UC2-UC3 (methodo projet Animation)		
20-21/06/2022	UC3 (Direction)		
27-28/06/2022	UC3 (Direction)		
	Du 05/07 au 30/08 Stage de direction Fermeture du centre de formation 3 semaines		
		9/09 dépôt rattrapage UC4	
12 au 16/09/2022	UC3 (Direction)		
19-20/09/2022	UC3 (Direction)		
26-27/09/2022	UC3 (Direction)		
Du 3 au 7/10/2022	UC3 (Direction)	03/10 Dépot dossier UC1 et UC2	
10-11/10/2022	UC1-UC2-UC3 (methodo projet Péda.)	12/10 au 10/11: rattrapage UC4	
3-4/11/2022	UC3 (Management)		
7-8/11/2022	UC3 (Management)		
14-15/11/2022	UC3 (methodo projet Pédagogique)		
		16/11: Dépôt dossier UC3	
21-22/11/2022	UC3 (Citoyenneté, implication, VRL)	24/11 Oral UC1-UC2	
Du 28 au 2/12/2022	UC3 (Co-éducation, methodo projet pédagogique)		02/12: réunion Tuteurs*
		15/12 Oral UC3	
		04/02/2023 dépôt rattrapage UC1 UC2	
		04/03/2023 rattrapage oral UC1 UC2	
		18/03/2023 dépôt rattrapage UC3	

		15/04/2023 rattrapage oral UC3	
	15.04.2023 Fin formation en entreprise		